

MODALITÉS FADOQ-Région Estrie et UTA

2024-25

[Je m'abonne à l'infolettre ici: c'est gratuit!](#)

Nombre maximum d'inscriptions : 13 membres FADOQ-Région Estrie et 13 UTA pour un total de 26 participants

Important : lors de la 1^{ère} rencontre, présentez votre carte FADOQ (carte ou sur votre cellulaire) lors de votre arrivée à l'activité ainsi que votre billet d'inscription reçu par courriel en attaché PDF (papier ou virtuel)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute personne qui désire s'inscrire à cette activité par le biais de la FADOQ-Région Estrie doit être membre de la FADOQ et doit le faire de la façon suivante :

- Inscription en ligne seulement et payable par carte de crédit uniquement
- Ayez en main votre carte FADOQ s'il y a lieu. Une confirmation de votre inscription vous sera envoyée automatiquement par courriel (bien vérifier vos courriers indésirables). Conservez l'information et référez-y au besoin. Lorsque le maximum de participants sera atteint (13), il vous le sera mentionné : merci de votre compréhension. Si vous n'êtes pas membre de la FADOQ, vous pouvez le devenir en cliquant sur le lien suivant : <https://www.fadoq.ca/estrie/adherez-maintenant> ou en vous présentant à notre bureau 2050 rue King ouest, bur. 020 - Sherbrooke **Entrée et stationnement gratuit à l'arrière.*

DATE LIMITE D'ABANDON, COÛT D'INSCRIPTION + AUTRES COÛTS

Pour tout abandon d'une activité, s.v.p. informez Johanne Grand-Maison à l'adresse suivante : projet@fadoqestrie.ca ou laissez un message téléphonique au 819 566-7748 poste 107. - **AVANT le début de l'activité** : seulement les frais administratifs de 3.75% du montant total des frais d'inscription seront exigés - **APRÈS la 1^{ère} séance** : Des frais administratifs de 30 \$ seront exigés si l'abandon est fait après le début de l'activité, mais avant le début de la deuxième séance. Si l'abandon est plus tardif (après le début de la seconde séance), la totalité des droits de scolarité sera exigée. Des raisons de santé SEULEMENT (certificat médical à l'appui) pourront justifier le remboursement des frais d'inscription dans le cas d'un abandon qui survient après le début d'une activité ou d'un cours.

ANNULATION D'UNE ACTIVITÉ

La FADOQ-Région Estrie se réserve le droit d'annuler toute activité à l'horaire. Dans ce cas, les personnes inscrites sont informées personnellement et les frais d'inscription sont remboursés OU annulés.

MATÉRIEL REQUIS

Tout matériel requis dans le cadre de cette activité, y compris les photocopies de notes de cours, est au frais des participants. Suggestion : Apportez crayon-papier et tablette pour écrire s'il y a lieu

Pour toute question, veuillez contacter :

Johanne Grand-Maison, chargée de projets à la FADOQ-Région Estrie au 819 566-7748 poste 107

projet@fadoqestrie.ca